

# Délibération n° 2022-88 Paiement en ligne et tarifs des ouvrages des PUA

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 6 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université des Antilles,

#### A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du conseil d'administration de procéder au vote :

il s'agit de la grille de tarification pour l'année 2023 des ouvrages publiés par les Presses Universitaires des Antilles (PUA).

#### Résultat du vote :

Membres en exercice : 30 Pour : 27

Membres présents et représentés : 27 Contre : 0

Membres n'ayant pas pris part au vote : 0 Abstention : 0

Le paiement en ligne et les tarifs des ouvrages des Presses Universitaires des Antilles sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme, Fait à Pointe-à-Pitre, le 6 décembre 2022

Le Président de l'Université des Antilles

Pr. Mchi GEOFFROY

### Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr





Séance plénière Du 06 décembre 2022

\*\*\*

Conseil d'administration

Référent : Sopheap Theng

Note de séance

Point 7h) – Paiement en ligne et tarifs des ouvrages des presses universitaires des Antilles

## Bases légales et réglementaires

Vu la Loi nº 81-766 du 10 août 1981 relative au prix du livre ; modifié par Loi nº2014-779 du 8 juillet 2014 - art. 1

et la Loi nº 2011-590 du 26 mai 2011 relative au prix du livre numérique

#### Contexte

## Prix de vente des ouvrages des Presses Universitaires des Antilles Année 2023

Fondées en 2018, les Presses Universitaires des Antilles sont une maison d'édition entièrement dévolue à la valorisation des publications scientifiques et à l'accompagnement des publications de revues numériques de référence dans le champ des lettres, des sciences humaines et sociales. Elles publient des ouvrages imprimés et numériques essentiellement dans les disciplines précitées.

## I. Prix de vente pour les ouvrages imprimés

L'épaisseur, le format varient d'un ouvrage à l'autre, il n'est donc pas possible de fixer un prix unique.

Nous proposons ici une fourchette de prix.

	Une page Couleur	Une page Noir
Fourchette de prix	0,125 € à 0,15 €	0,075 € à 0,125 €

## Sur une base de 200 pages :

- Le prix de vente d'un livre Couleur sera fixé entre 25 € à 35€;
- Le prix de vente d'un livre Noir sera fixé entre 15 € à 25€.

Le prix varie selon le type du papier (papier offset sans bois ou papier couché moderne satin) et son épaisseur (90g/m² ou 115g/m²).

# II. Prix de vente pour des ouvrages numériques

Le prix de l'ouvrage numérique sera établi à 66% de celui de l'ouvrage imprimé.

## Proposition

Sous la réserve des éventuelles propositions de modifications apportées en séance, il est proposé au conseil d'administration d'approuver la grille de tarification pour l'année 2023 des ouvrages publiés par les Presses Universitaires des Antilles.